



Observatoire des Mortalités et des
Affaiblissements de l'Abeille mellifère en région **PACA**

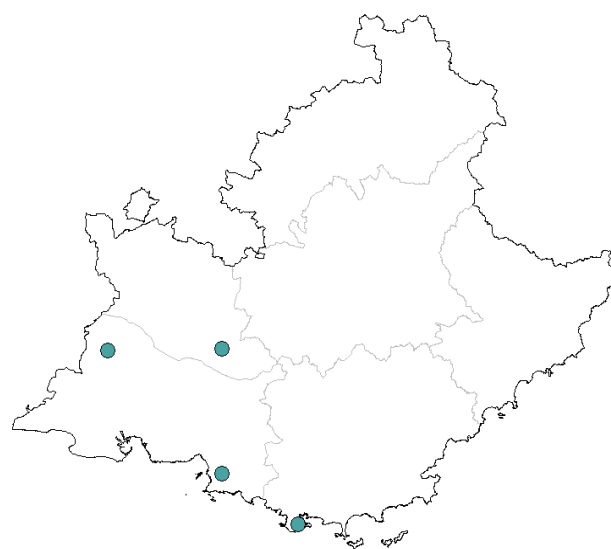
BULLETIN TRIMESTRIEL n°5 – 1^{er} trimestre 2025



BILAN du premier trimestre 2025

Source : Données OMAA consolidées au 31/03/2025

4 déclarations ont été enregistrées par l'OMAA PACA entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2025, toutes en mars. Les déclarations faisaient état : de fortes mortalités en fin de saison 2024 (1), de couvain mosaïque avec affaiblissement de colonie (1), d'abeilles mortes et désorientées devant les ruches (1) et d'un tapis d'abeille à l'intérieur d'une colonie (1). 4 investigations ont été menées sur les ruchers. Elles ont permis de mettre en évidence la loque européenne comme responsable du couvain mosaïque. Le rucher présentant des abeilles désorientées et tremblantes s'est révélé être atteint de maladie noire (virus CBPV). La famine aiguë était responsable du tapis d'abeille (cf. page 2). Les conditions météorologiques difficiles de ce printemps ont affecté l'activité de butinage et obligé les abeilles à la claustration pendant plusieurs jours. Ceci a favorisé ces événements. La cause de la mortalité hivernale n'a pas pu être identifiée car les colonies encore présentes en sortie d'hiver étaient en forme.



Localisation des déclarations à l'OMAA au premier trimestre 2025 en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Un repère représente une déclaration.

Focus sur la loque européenne

La **loque européenne** est une maladie bactérienne induite par la bactérie *Melisococcus plutonius*. Les bactéries infectent les larves et provoquent leur mort, le plus souvent avant l'operculation (J8) mais parfois aussi après l'operculation. Elle est plus fréquente au printemps.

Comment la reconnaître ?

- Couvain mosaïque
- Larves jaunes à marron, affaissées dans les alvéoles
- Opercules percés
- Larves non filantes (consistance pâteuse ou liquide)

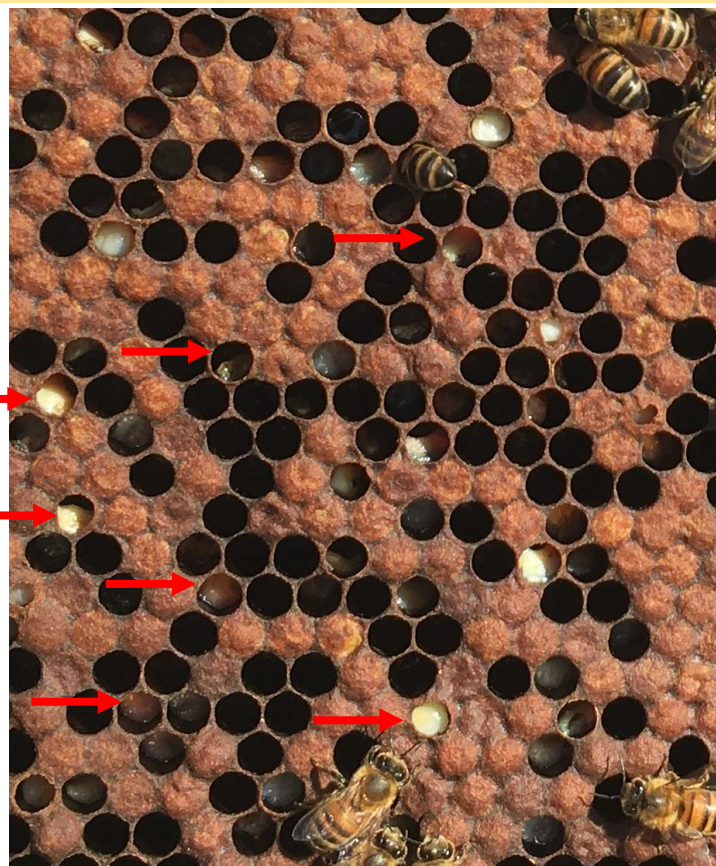
La colonie malade est souvent affaiblie, du fait de l'altération du renouvellement de la population (une grande partie du couvain meurt avant l'émergence).

Avec quoi peut-on la confondre ?

- Loque américaine
- Mycose
- Virus du couvain sacciforme
- Varroose

Comment faire le diagnostic ?

Le diagnostic de certitude est fait en laboratoire, par recherche de la bactérie dans les larves malades. Cet examen permet, en même temps, de s'assurer que la colonie n'est pas atteinte de loque américaine.



*Couvain d'abeille atteint de loque européenne (*Melisococcus plutonius*). Les flèches rouges indiquent des larves atteintes. Crédit photo : B. Faure*

Vous observez de la loque européenne sur votre rucher ?

Faire une déclaration à l'OMAA PACA permettra de mieux connaître l'impact de cette maladie sur notre territoire. Appelez-nous au **0483433349** ou par mail **omaa.paca@gmail.com**

Que faire en cas de doute ?

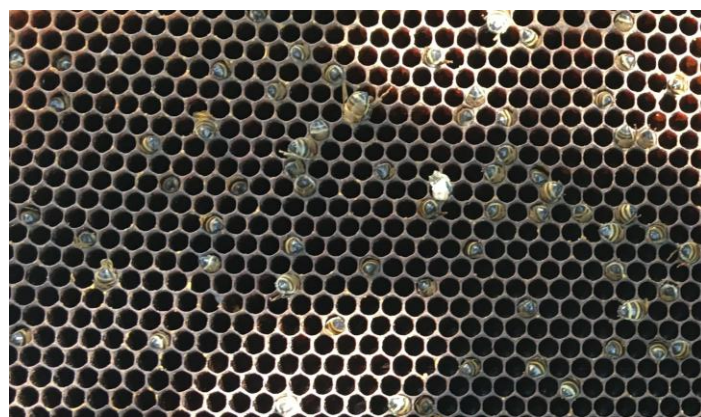
Appelez OMAA PACA pour décrire les troubles observés. Une visite du rucher pourra être programmée, si vous le souhaitez, afin de faire le diagnostic et de proposer des actions curatives.

Focus sur la famine aiguë

La météo du mois de mars a été particulièrement préjudiciable aux abeilles dans plusieurs secteurs. Pendant 2 semaines, vent fort et pluies ont interdit toute sortie aux abeilles. Dans le sud de la région, les colonies étaient déjà très peuplées, souvent sur 6 cadres de couvain. Les colonies très peuplées ont des besoins en nourriture journaliers importants. Au printemps, si les réserves hivernales sont épuisées et si elles ne peuvent sortir butiner, elles sont exposées à un risque de famine aiguë.

Comment la reconnaître ?

- Tapis d'abeilles mortes dans la ruche
- Absence de réserve
- Présence de couvain operculé normal
- Abeilles mortes avec la tête au fond de l'alvéole, de sorte que seul le bout de l'abdomen est visible (cf photo).



Famine aiguë au printemps. Crédit photo : B. Faure

Avec quoi peut-on la confondre ?

- Intoxication
- Virus la paralysie aiguë (ABPV)

Vous observez de la famine sur votre rucher ?

Faire une déclaration à l'OMAA PACA permettra d'identifier les secteurs et périodes à risque et d'envoyer une alerte aux apiculteurs de la zone concernée. Appelez-nous au **0483433349** ou par mail **omaa.paca@gmail.com**.

Informations

Des questions sur OMAA ?

- Visionnez la vidéo explicative sur Youtube : <https://youtu.be/6Yg1vRMNRm0>
- Consultez la page dédiée sur le site de la plateforme ESA : <https://www.platforme-esa.fr/fr/observatoire-des-mortalites-et-des-affaiblissements-de-labeille-mellifere-omaa>

Pour aller plus loin, téléchargez gratuitement les documents sur les dangers de l'abeille abordés dans ce bulletin :

Loque américaine : <https://www.anses.fr/fr/system/files/ANSES-FT-LoqueAmericaineLRUE.pdf>

Loque européenne : https://www.anses.fr/fr/system/files/EFB_Leaflet_Fr_V4.pdf

Guide des bonnes pratiques de l'ITSAP : un indispensable, téléchargeable gratuitement.

<https://bonnes-pratiques.itsap.asso.fr/>

Contact des GDS Apicoles de votre région et de l'ADAPI et informations :

GDSA 04

Président : Noël Piton

gdsa04@gmail.com

06 72 93 83 13

Section Apicole du GDS

05

Président : Jacques Chaume

gds05@reseaugds.com

GDSA 06

Président : Philippe Maure

maure.philippe@yahoo.fr

GDSA 13

Président : Jean Luc Faure

contact@gdsa13.fr

GDSA 83

Président : Jean Sébastien Gros

president@gdsa83.fr

GDSA 84

Président : Philippe Huguel

contact@gdsa84.fr

ADAPI

Informations : Guillaume Kairo : guillaume.kairo@adapi.adafrance.org

Adhésions 2025 : <https://adapi.adafrance.org/>

Tous les apiculteurs peuvent déclarer des troubles de santé à l'OMAA, à partir d'une ruche. Pour cela un seul numéro pour tous les ruchers de la région PACA : **04 83 43 33 49**, joignable 7j/7 de 8h à 21h. Un vétérinaire spécialisé en santé de l'abeille sera à votre écoute. Si nécessaire une visite de votre rucher pourra être programmée pour comprendre ce qui impacte vos colonies.

Ce service est entièrement gratuit pour l'apiculteur. Il est pris en charge par l'Etat.



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité



OMAA PACA
04 83 43 33 49